

## Concours MAPiste

Tu pourrais te mériter une passe de saison individuelle illimitée d'une valeur de 979 \$ ou 15 laissez-passer à partager ! A toi de choisir...

1. Règlements du concours  
Le concours MAPiste est organisé par Le Massif de Charlevoix. Il se déroule du mercredi 11 mars 2010 ; 00h01 heure de l'Est au dimanche 11 avril 2010 ; 23h59, heure de l'Est.
2. Admissibilité  
Ce concours est offert et ouvert à toute personne résidant au Canada, sans distinction d'âge, en date de sa participation au concours. Sont exclus tous les employés du Massif de Charlevoix sans exception ainsi que toutes les agences affiliées, agences de promotion et de publicité, les partenaires et tous les autres intervenants directement liés à la compagnie.
3. Comment participer
  - 1) [Devenir Fan du Massif de Charlevoix sur Facebook](#)
  - 2) Choisir sa piste fétiche parmi les 48 pistes du Massif de Charlevoix.
  - 3) Préparer une vidéo d'une durée de 30 et 90 secondes : exprimez-nous en mots et/ou en images votre choix. Vous devrez y insérer l'origine du nom de cette piste (posez-nous la question sur [Facebook](#), nous vous aiderons!)
  - 4) Assurez-vous que la musique utilisée pour la vidéo est libre de droits, si vous prévoyez en utiliser.
  - 5) Types de formats : acceptés par [Youtube](#).
  - 6) Déposer sa vidéo sur [Youtube](#) et la propager à travers tous vos contacts (vous gagnerez des points)!
  - 7) Inscrivez-vous au concours en nous envoyant le lien de votre vidéo Youtube sur notre [Fanpage Facebook, dans la partie Événement prévue à cet effet.](#)

***L'originalité de votre concept et la qualité des images devront être au rendez-vous!***

4. Description des prix à gagner : ***Vous devrez choisir entre les deux premiers prix mentionnés ici-bas!***
  - Une passe de saison individuelle, pour la saison 2010/2011  
OU
  - 15 laissez-passer à partager, pour la saison 2010/2011
  
  - Votre vidéo apparaîtra sur la carte des pistes interactive sur le site internet [lemassif.com](http://lemassif.com)
5. Délibération
  - Critères de jugement :
    - . 1/3 pour le nombre de clics compilés sur Youtube
    - . 1/3 pour l'originalité
    - . 1/3 pour la qualité

- Les juges se réuniront dans la semaine du 12 avril 2010 pour désigner les meilleures vidéos et identifier le gagnant
- Le gagnant sera annoncé AU PLUS TARD LE 30 avril 2010 sur le mur de la [Fanpage du Massif de Charlevoix](#) et par courriel.

## 6. Renseignements supplémentaires

- 6.1 Les prix réclamés sont sujets à vérification par les organisateurs du concours.
- 6.2 Les entrées incomplètes ou en dehors des délais prescrits seront automatiquement disqualifiées. La décision des organisateurs du concours est finale et ne peut être mise en appel.
- 6.3 Le prix doit être accepté tel quel et ne peut être ni modifié, ni transféré, ni remboursé.
- 6.4 Le gagnant du concours accepte de léguer les droits d'auteurs rattachés à la production de sa vidéo au Massif de Charlevoix, pour tout usage commercial ou non, sans aucune compensation monétaire.
- 6.5 Toutes les participations au concours, supports vidéo, voix, témoignages et autres deviennent la propriété immédiate du Massif de Charlevoix.
- 6.6 Si, pour toute raison légale justifiable, incluant la faillite d'un ou plusieurs partenaires, ou de toute autre raison hors du contrôle des organisateurs du concours, et non liées au gagnant, un prix ne peut pas être remis tel que décrit par le présent règlement, les organisateurs du concours peuvent remettre un prix similaire de valeur égale ou supérieure ou, à leur discrétion, la valeur monétaire du prix. Dans un tel cas, toute personne gagnant le prix renonce à toute action légale ou d'appel contre les organisateurs du concours.
- 6.7 Aucun achat n'est requis.
- 6.8 Le refus d'accepter un prix libère les organisateurs du concours de leurs obligations liées au prix mentionné, incluant la livraison du prix.
- 6.9 Le concours est sujet à ces règlements officiels. Les organisateurs du concours n'assument aucune responsabilité quant aux pertes, aux inscriptions hors des délais, aux mauvaises adresses, aux erreurs d'impression ou de toute autre erreur.

À titre d'exemple seulement, vous pouvez vous inspirer de la vidéo démo que Le Massif de Charlevoix a préparée pour vous [en cliquant ici!](#)

[En postant votre lien vidéo dans la partie Événement de la Fanpage du Massif de Charlevoix](#) prévue à cet effet, vous consentez avoir pris connaissance des règlements ci-haut mentionnés et acceptez de vous y conformer.

***En cas de divergence entre la version française et la version anglaise du présent règlement, la version française prévaut.***